

"L'Allemagne et la France" dans Die Zeit (3 novembre 1949)

Légende: Le 3 novembre 1949, l'hebdomadaire allemand Die Zeit publie une interview de Konrad Adenauer dans laquelle le chancelier allemand exprime la nécessité d'une coopération franco-allemande.

Source: Die Zeit. Wochenzeitung für Politik - Wirtschaft - Handel und Kultur. Herausgeber Töngel, Richard. 03.11.1949, Nr. 44; 4.Jg. Hamburg: Zeitverlag. "Deutschland und Frankreich", auteur:Friedlaender, Ernst , p. 1-2.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/l_allemande_et_la_france_dans_die_zeit_3_novembre_1949-fr-63e25bb4-c980-432c-af1c-53c79b77b410.html



Date de dernière mise à jour: 06/07/2016

L Allemagne et la France

Un entretien du «Zeit» avec le chancelier Adenauer

Pendant que le Comité ministériel du Conseil de l'Europe se réunissait à Paris, le chancelier Adenauer expliquait à Ernst Friedlaender, membre de notre rédaction, les grandes lignes de sa politique française.

Die Zeit: Monsieur le chancelier, quelle importance accordez-vous aux relations franco-allemandes dans le cadre de la politique européenne commune?

Chancelier: La plus grande importance. Comme vous le savez, je suis rhénan, et j'ai toujours considéré ma région d'origine comme un pont naturel entre la France et l'Allemagne. Je sais parfaitement que de nombreux écheveaux historiques bouchent la vue des deux peuples et rendent plus difficile le chemin qui conduit l'un vers l'autre. Mais au stade actuel de la construction européenne, les «inimitiés» sont devenues totalement surannées. C'est pourquoi je suis déterminé à faire des relations franco-allemandes un des pivots de ma politique. Un chancelier doit être à la fois un bon allemand et un bon européen. Puisque je souhaite être les deux, je dois aspirer à une entente franco-allemande. Une telle politique ne doit pas être interprétée à tort comme pro française, voire antibritannique. Il ne s'agit en aucun cas pour nous de nous servir d'une puissance étrangère contre une autre. L'amitié avec l'Angleterre est tout aussi fondamentale que celle avec la France. Mais une amitié avec la France requiert un plus gros effort car elle était par le passé plus fortement entravée. Elle devient un des pivots de notre politique parce qu'elle est le point névralgique de cette politique.

Die Zeit: Croyez-vous qu'une telle politique recevra un soutien sans réserve du peuple allemand?

Chancelier: Le peuple allemand est composé de personnes très différentes. On ne peut jamais compter sur l'approbation de tous. Mais je crois pouvoir affirmer que l'entente avec la France est aujourd'hui plus populaire en Allemagne qu'elle ne l'a jamais été avant 1945. Peut-être était-elle encore plus populaire immédiatement après la guerre. Depuis quatre ans et demi, il s'est produit de nombreux événements susceptibles d'être à l'origine de nouveaux freins, de nouveaux désaccords. Mais la tendance générale est restée la même en Allemagne. Et en particulier la jeune génération en Allemagne, comme du reste dans d'autres peuples, a saisi avec une clarté réjouissante la nécessité d'une unification. Ces jeunes Allemands, en particulier, savent que cette unification est impossible si la France et l'Allemagne ne se comprennent pas. C'est pourquoi je suis convaincu qu'une politique française constructive du gouvernement fédéral peut compter sur un accueil favorable de la part du peuple allemand.

Die Zeit: Quels sont à votre avis les obstacles concrets qui rendent difficile une entente franco-allemande?

Chancelier: Il y a évidemment la Sarre. Mais permettez-moi tout d'abord de faire totalement abstraction de cette question. Car le problème de la Sarre ne peut lui aussi être compris que s'il est envisagé sous l'angle du besoin français de sécurité. La même remarque vaut d'ailleurs pour les démantèlements. La question de la sécurité est réellement la question centrale des relations franco-allemandes. Elle renferme également les obstacles réels et concrets à une entente. Et il s'agit pour l'essentiel d'une question de mesure, avec un risque d'excès des deux côtés. Si la France exige trop de sécurité sans tenir compte des nécessités allemandes les plus pressantes, notre position va se durcir. Inversement, si nous ne sommes pas prêts à offrir une sécurité suffisante, la France ne parviendra pas à une entente avec nous. Il s'agit donc de trouver la juste mesure en matière de sécurité.

Die Zeit: Que pouvons-nous faire de notre côté pour trouver cette juste mesure?

Chancelier: Tout d'abord ceci: ne pas nier carrément, ni minimiser la question de la sécurité. Peu importe que nous ne soyons effectivement pas inoffensifs, ce qui compte, c'est que la France ne voie pas en nous un danger. La psychologie est toujours en retard sur l'évolution historique réelle. Il importe peu que le besoin français actuel de sécurité nous semble dépassé ou qu'il le soit véritablement. Même si la France est dans l'erreur, son désir de sécurité reste psychologiquement présent et est donc une réalité politique avec

laquelle nous devons compter. Il faut donc que nous soyons prêts à accepter également des sécurités qui nous semblent superflues si celles-ci ne compromettent pas sérieusement notre existence. Nous ne devons pas soupçonner partout un passage sous les fourches caudines. Moins nous le faisons, moins nous montrons de susceptibilité nationale dans nos réactions, plus la France acceptera aisément de ne pas placer trop haut ses exigences. Notre politique ne doit pas être rigide mais souple. Le meilleur exemple en la matière est probablement les possibilités qui découlent pour nous du statut de la Ruhr.

Die Zeit: Quel lien voyez-vous entre le statut de la Ruhr et l'entente franco-allemande?

Chancelier: Le lien est assez étroit. De notre point de vue, une autorité internationale de contrôle de la Ruhr en Allemagne représente soit des «fourches caudines», soit la première étape vers un contrôle de l'ensemble de l'industrie lourde de l'Europe de l'Ouest. Je crois que cette seconde façon de voir est plus judicieuse et plus prometteuse. J'estime en outre que l'autorité de la Ruhr doit être considérée comme une réalité politique à laquelle il ne faut pas réagir uniquement au niveau émotionnel. Les bouderies ne sont pas des réponses adéquates aux réalités politiques. Si nous nous contentons de réagir négativement au statut et à l'autorité de la Ruhr, la France verra dans cette réaction le signe d'un nationalisme allemand, d'une obstination qui refuse tout contrôle. Cette attitude aurait l'effet d'une résistance passive à la sécurité. Et c'est justement ce qu'il faut éviter.

Die Zeit: Estimez-vous que nous devrions être représentés par un délégué aux pleins pouvoirs dans l'autorité de la Ruhr?

Chancelier: Absolument. Notre entrée dans l'autorité de la Ruhr est sincèrement souhaitée, je crois, tant par cette autorité elle-même que par les hauts-commissaires. Et nous-mêmes ne pouvons qu'améliorer notre position si nous y sommes représentés. Nous ne pouvons faire valoir efficacement nos intérêts vitaux dans la Ruhr qu'au sein de l'autorité et seulement si nous y avons un représentant qui a le droit de vote, et pas seulement un observateur comme c'est le cas actuellement. Nous ne devons surtout pas supposer dès le départ que notre délégué, avec ses trois voix sur quinze, serait toujours mis en minorité. Il serait tout simplement insensé de considérer le travail dans l'autorité de la Ruhr comme une épreuve de tous contre un. Notre diligence à collaborer là-bas deviendra probablement une pierre de touche pour estimer notre bonne volonté dans la question de la sécurité. La France le sait très bien. Mais je peux vous assurer que le gouvernement fédéral s'en rend compte lui aussi et agira en conséquence.

Die Zeit: Vous venez d'évoquer la région de la Sarre. Refuseriez-vous que l'Allemagne participe au Conseil de l'Europe si la région de la Sarre devenait membre également?

Chancelier: Je trouve très regrettable que la question de la Sarre ait été associée à celle de l'Europe. Nous n'y sommes pour rien. Il me semble essentiel qu'une séparation soit à l'avenir maintenue entre ces deux questions. Si la France devait subordonner l'entrée de l'Allemagne au Conseil de l'Europe à une admission simultanée de la région de la Sarre, je trouverais qu'elle ne mène pas une politique judicieuse. Mais il serait tout aussi peu judicieux de notre part de déclarer que la participation de la région de la Sarre exclurait la participation allemande. Il ne faut pas faire de cette question des participations un acte de commerce avec des conditions. La question de la Sarre ne peut être réglée définitivement que dans un traité de paix avec l'Allemagne, et le Conseil de l'Europe n'est de toute façon pas habilité à anticiper sur un tel règlement. Je suis plus enclin à penser qu'une prise de contact franco-allemande immédiate pourrait nous rapprocher d'une solution au problème de la Sarre.

Die Zeit: Voyez-vous un parallèle entre notre participation au Conseil de l'Europe et notre représentation dans l'autorité de la Ruhr?

Chancelier: Il existe incontestablement un parallèle. – En tout cas si, comme je le pense, l'Allemagne doit être prête sans réserve, dans son intérêt et dans l'intérêt de l'Europe, à collaborer au sein du Conseil de l'Europe. Si l'Allemagne devait être invitée à adhérer au Conseil de l'Europe, il ne fait aucun doute que le gouvernement fédéral accepterait cette invitation. Je suis convaincu que ceci, de même que la collaboration au sein de l'autorité de la Ruhr, devrait être profitable pour les relations franco-allemandes.

Et je vois en Strasbourg un symbole particulièrement prometteur de l'entente de nos deux peuples.

Die Zeit: Quel en est-il de la question de l'égalité de droits dans le cas d'une participation allemande au Conseil de l'Europe?

Chancelier: Il n'est pas nécessairement certain que nous ne pourrions pas être représentés au Comité ministériel du Conseil de l'Europe aussi longtemps que nous n'aurons pas notre propre politique étrangère ni notre propre ministre des Affaires étrangères. Dans l'assemblée consultative, nous serions égaux en droits. En revanche, au sein du Conseil de l'Europe dans son ensemble, nous serions «membre associé» tant que nous ne participerions pas au Comité ministériel. Je considère cette différence d'autant moins décisive que la difficulté d'un véritable fédéralisme européen se trouve au niveau de l'assemblée consultative. Le statut de «membre associé» n'est en aucun cas un motif de susceptibilités nationales. Et moins nous nous montrons susceptibles, moins nous susciterons de craintes pour la sécurité. Nous ne sommes pas dangereux. Pourquoi devons-nous, par pure vanité, faire comme si nous l'étions?

Die Zeit: Que peut-on faire dans le domaine culturel pour parvenir à une meilleure compréhension mutuelle des deux peuples?

Chancelier: Il n'y aura jamais assez de contacts franco-allemands, jamais assez d'échanges culturels franco-allemands. Je ne parle pas d'une propagande culturelle comme celle que la France a menée dans la zone française de l'Allemagne dans les années qui ont suivi la guerre. L'impact politique était trop évident et les relations trop unilatérales. En outre, une véritable amitié culturelle de la France envers nous devrait s'étendre à tout le territoire fédéral. Je soutiendrai de tout mon cœur tout effort en ce sens. Je pense bien entendu avant tout aux échanges de professeurs et d'étudiants, à des concerts et à des conférences, à des mesures pour faciliter les voyages privés. Mais il ne faut pas comprendre le mot «culture» dans un sens trop étroit. Je pourrais aussi imaginer dans une certaine mesure des «échanges de travailleurs» qui seraient indirectement très intéressants pour la culture des deux pays. Dans tous ces domaines, bien trop peu de réalisations ont vu le jour. Et je n'aurais pas non plus d'objection à ce que du capital américain parvienne en Allemagne par l'intermédiaire de la France. Une telle participation de la France dans des entreprises allemandes rapprocherait également les deux peuples et apaiserait bien des craintes sur le plan de la sécurité.

Die Zeit: Pouvons-nous qualifier d'optimiste votre attitude générale en ce qui concerne les relations franco-allemandes?

Chancelier: Je suis un adepte de la *realpolitik*. C'est justement pour cela que je suis convaincu que l'impulsion du mouvement européen global fera progresser l'entente franco-allemande. Du reste, à mon âge, j'ai appris la vertu de la patience. Il ne faut pas trop espérer du jour au lendemain, ne pas être déçu trop vite. Je crois fermement que, dans la question de la sécurité, la juste mesure peut être trouvée si les deux parties font preuve de bonne volonté. Et dès qu'elle aura été trouvée, une ère nouvelle et meilleure s'ouvrira pour les relations entre les deux peuples. C'est là mon optimisme.